



PROGRAMME DE FORMATION

Responsable du projet de la démarche de prévention

Objectifs

Initier et développer un projet de prévention des risques professionnels dans son entreprise
Manager la Santé & la Sécurité au Travail de son entreprise

Public concerné et pré requis

Responsable légal de l'entreprise ou de l'établissement.

Documents délivrés

Tous les documents nécessaires à la construction du projet (lettre d'engagement, note de cadrage, ...etc.)

Modes pédagogiques

Information/ formation organisée en lien avec la CARSAT / CGSS

Compétences visées et contenu

- * Prendre en compte les enjeux humains, financiers et juridiques de la S&ST pour son entreprise
- * Comprendre la démarche de prévention pour l'intégrer dans la gestion des activités de son entreprise
- * Situer sa responsabilité de chef d'entreprise au regard des risques professionnels
- * Mobiliser les différents acteurs internes de l'entreprise
- * Piloter le projet de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur l'animateur prévention
- * Valider le projet de prévention proposé par l'animateur prévention
- * Représenter l'entreprise auprès des acteurs externes de la prévention et des partenaires institutionnels

Dispositif et suivi d'évaluation

Évaluation formative, les participants se voient délivrer une attestation de formation.



Max. 10
personnes



Formateur
certifié



7 heures



Autant jugé
que nécessaire